

CERTIFICAT DE CONFORMITE (véhicules livrés en châssis-cabine)

Je soussigné : **RENAULT TRUCKS SAS, 99 Route de LYON, 69802 SAINT PRIEST, constructeur, certifie :**

que le véhicule livré :
(1) en châssis-cabine (voir notes)
(2) Dénomination

| | | |
|-----|--|--------------------------------------|
| D.1 | Marque | RENAULT |
| D.2 | Type | 24CPB1 |
| | Variante* | DC2 |
| | Versions* | 39E13 |
| D.3 | Dénomination commerciale | PREMIUM |
| E | N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type (1) | VF624CPB000000364 |
| F.1 | Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) | 26000 |
| F.2 | Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) | 26000 |
| F.3 | Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg) | NEANT |
| J | Catégorie internationale | N3 |
| J.1 | Genre national* | VASP |
| K | Numéro de la réception par type | L-0259-06-03 |
| P.1 | Cylindrée (cm³) | 10837 |
| P.2 | Puissance nette maxi (kW)* | 286 (380-EU V) |
| P.3 | Source d'énergie | gazole |
| P.6 | Puissance administrative (CV) | 29 |
| S.1 | Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)* | 003 |
| U.1 | Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))* | avec moteurs DXI 11 380-EU V |
| U.2 | Régime de rotation du moteur lui correspondant (min⁻¹) | Position échappement : VERTICALE (V) |
| V.7 | CO₂ (g/km) | Valeur du niveau sonore dB(A): 083 |
| V.9 | Classe environnementale* | 1350 |
| | | Non concerné |
| | | DXI 11 380-EU VTR40 : 0555-0874G |

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus;

- sort de nos usines (magasins) le :

pour être livré à :

(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à Lyon, le 29/10/2012


Responsable des Opérations
RENAULT TRUCKS SAS

(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.

NOTA 1 : Pour obtenir l'immatriculation dans le genre CAM du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le

- soit un certificat de réception du type et ;
- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules
- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès verbal de réception complémentaire ;
- soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

NOTA 2 : Pour obtenir l'immatriculation dans le genre VASP (sauf BOM) du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type et :

- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès verbal de réception complémentaire ;
- soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

3 MOTEUR EU V et EEV

3.1 Dénomination : DXI 11

330 EU V 380 EU V 430 EU V 460 EU V
330 EEV 380 EEV 430 EEV 460 EEV

TORQUE REDUCTION: TR0 (1) ou TR40

(1) La limitation de couple « TR0 » (couple moteur non limité en cas de défaillance détectée par le système embarqué de surveillance de la réduction des émissions, ou en cas de défaillance de ce dernier), ne peut équiper que les véhicules équipés par les forces armées, les services de secours, les services d'incendie et les ambulances en application du point 6.5.5.8 de la directive 2005/65/CE

3.1.1 Marque : RENAULT

3.1.2 Marquage moteur : sur étagère côté gauche moteur

3.2 Description générale :

3.2.1 Genre : Diesel - 4 temps.

3.2.2 Principe de fonctionnement : Moteur à combustion interne à pistons en mouvement linéaire et vibreur

3.2.3 Suralimenté : par turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement

3.2.4 Dispositif anti-pollution : convertisseur catalytique à injection d'urée

3.3 Nombre et disposition des cylindres : 6 verticaux en ligne

3.4 Cylindrée (cm³) :

3.5 Rapport volumétrique de compression (± 0,9) :

3.6 Puissance maximale (kW) :

3.7 Régime de puissance maximale (tr/min) :

3.8 Couple maximal (daNm ISO) :

3.9 Régime de couple maximal (tr/min) :

3.10 Régime de rotation maximal (tr/min) (± 5%) :

3.11 Carburant utilisé : Gazole

3.12 Réservoirs de carburant

3.12.1 Emplacement

3.12.2 Capacité (litres)

3.12.3 Matériau

3.12.4 Réservoirs durés

3.12.4.1 Emplacement

3.12.4.2 Capacité (litres)

3.12.4.3 Matériau

3.13 Mode d'alimentation du moteur : Injection directe par injecteurs pompe

3.14 Type de filtre à air : sec.

3.15 Allumage : par compression.

3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques (V) : 24.

3.17 Dispositif d'antiparasitage : sans objet

3.18 Retroidissement du moteur : par circulation d'eau.

3.19 Nombre de silencieux d'échappement :

- 1 principal pour échappement vertical.

- 1 principal ou 2 (1 principal et 1 secondaire) pour échappement dans la voie.

- 2 (1 principal et 1 secondaire) pour échappement latéral.

3.20 Niveau sonore au point fixe :

3.20.1 Valeur du niveau sonore (dB(A)) :

Position de la sortie d'échappement

3.20.2 Régime de rotation correspondant en (tr/min) :

3.20.3 Position de la sortie de l'échappement :

- avec silencieux secondaire côté gauche : sortie dirigée vers la gauche

- avec silencieux secondaire côté droit : sortie dirigée dans la voie

- sans silencieux secondaire: sortie verticale

3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur Diesel) : sur plaque moteur.

3.24 classes environnementales :

Régimes moteur

330 EU V / 380 EU V / 430 EU V / 460 EU V

330 EEV / 380 EEV / 430 EEV / 460 EEV

Classe environnementale

0555-0874G

0555-0874K

4 TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1 Type de boîte de vitesses :

16S 1620TO - 16S 1621TO - 16S 1622TO - 16S 1625TO

16S 2220TO - 16S 2221TO - 16S 2222TO - 16S 2225TO

16S 1030TO - 16S 1631TO - 16S 1632TO - 16S 1635TO

16S 2230TO - 16S 2231TO - 16S 2232TO - 16S 2235TO

Mécanique, 16 rapports en marche AV et 2 en marche AR

Rapports : voir tableau 4.4.2

ATO 26120

mécanique robotisée, 12 rapports en marche AV et 4 en marche AR

Rapports : 1^{ère} 11,73 - 2^{ème} 9,21 - 3^{ème} 7,09 - 4^{ème} 5,57 - 5^{ème} 4,35 - 6^{ème} 3,41 - 7^{ème} 2,70 - 8^{ème} 2,12 - 9^{ème} 1,63 - 10^{ème} 1,28 - 11^{ème} 1,00 - 12^{ème} 0,78

- AR1,13,73 - AR2,10,78 - AR3,16 - AR4,2,48

4.1.1 Emplacement du (ou des) levier(s) de commande :

- au plancher pour boîte de vitesses : type A

- au volant pour boîte de vitesses : type B

4.2 Type d'embrayage : monodisque ou bidisque à sec.

4.2.1 Mode de commande :

- pédale pour boîte de vitesses : type A

- sans objet pour boîte de vitesses : type B

4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par arbre à cardans entre boîte et pont arrière

4.4 Dénomination de la transmission :

4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) :

315/80 R22,5 (3979)

4.4.2 Démultiplications et vitesses à 1000 tr/min avec boîtes de vitesses type A avec rapport de pont 3,462:

| Combinaisons des vitesses | rapports de boîte | démultiplications totales | Vitesses à 1000 tr/min (en km/h) |
|---------------------------|-------------------|---------------------------|----------------------------------|
| 1 ^{ère} | 13,80 | 47,78 | 4,12 |
| 2 ^{ème} | 11,54 | 39,95 | 4,92 |
| 3 ^{ème} | 9,49 | 32,85 | 5,99 |
| 4 ^{ème} | 7,93 | 27,45 | 7,17 |
| 5 ^{ème} | 6,53 | 22,61 | 8,70 |
| 6 ^{ème} | 5,46 | 18,90 | 10,41 |
| 7 ^{ème} | 4,57 | 15,82 | 12,44 |
| 8 ^{ème} | 3,82 | 13,22 | 14,88 |
| 9 ^{ème} | 3,02 | 10,46 | 18,82 |
| 10 ^{ème} | 2,53 | 8,76 | 22,46 |
| 11 ^{ème} | 2,08 | 7,20 | 27,32 |
| 12 ^{ème} | 1,74 | 6,02 | 32,66 |
| 13 ^{ème} | 1,43 | 4,85 | 39,74 |
| 14 ^{ème} | 1,20 | 4,15 | 47,96 |
| 15 ^{ème} | 1,00 | 3,46 | 56,83 |
| 16 ^{ème} | 0,84 | 2,91 | 67,65 |
| AR1 | 12,92 | 44,73 | 4,40 |
| AR2 | 10,80 | 37,39 | 5,26 |

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation φ sortie sur la vitesse de rotation d'entrée

4.4.3 Rapports de ponts possibles

| Type A | Réduction |
|--------|---|
| | 2,643 - 2,846 - 3,063 - 3,364 - 3,700 - 4,111 - 4,625 - 5,286 |
| Type B | Réduction |
| | 3,462 - 3,696 - 3,763 - 4,121 - 4,555 - 4,674 - 5,466 - 6,182 - 7,213 |
| | 3,462 - 3,696 - 3,763 - 4,121 - 4,555 - 4,674 - 5,466 - 6,182 - 7,213 |

4.5 Vitesse maximale calculée : 208 km/h

4.6 Indicateur de vitesse : oui.

4.7 Compteur kilométrique : oui

4.8 Carène tachygraphe : option (dépense réglementaire).

4.9 Limitateur de vitesses : oui

5 SUSPENSION

5.1 Avant : type mécanique, ressorts à lames acier paraboliques, 2 lames, 2 amortisseurs télescopiques, 1 barre stabilisatrice.

en option, suspension pneumatique composée de 2 coussins pneumatiques et 2 lames de ressort acier, 2 amortisseurs télescopiques, 1 barre stabilisatrice

5.2 Arrière :

5.2.1 Suspension de(s) essieu(x) moteur(s) :

SP2 : Type pneumatique, à coussins pneumatiques et ressorts à lames acier, 2 amortisseurs télescopiques, une barre stabilisatrice.

5.2.2 Essieu 3 : essieu rigide à suspension pneumatique composée de 2 coussins pneumatiques, 2 lames de ressort acier et 2 amortisseurs télescopiques.

5.2.3 La régulation de la hauteur du châssis se fait :

- automatiquement en cas de variation de charge par l'intermédiaire de capteurs de niveau et de valves pneumatiques.

- manuellement par une télécommande ou par des interrupteurs en planche de bord jusqu'à une vitesse de 10 km/h.

- à l'arrêt, un pictogramme situé sur l'indicateur du tableau de bord signale toutes hauteurs de véhicule différentes de la position route. Le véhicule retourne automatiquement à son niveau route à 10 km/h.

- L'air nécessaire à la suspension pneumatique est délivré par l'AMP (système de gestion électronique de la production d'air, à travers une valve de barrage) depuis les réservoirs d'air des circuits de freinage avant et arrière.

Essieux relevables ou délestage : en option, essieu 3 relevable.

En cas de délestage, le poids maximal supporté par l'essieu 2 ne doit pas dépasser 14500 kg

En cas de relevage, l'essieu 3 ne doit pas dépasser automatiquement dès que la charge sur l'essieu 2 atteint 11500 kg

5.4 Suspension spécifique : SP2 - suspension pneumatique ou équivalente

6 DIRECTION

6.1 Type de direction :

6.1.1 Pour l'essieu 1 : à vis sans fin et écrou avec assistance hydraulique, leviers, beilles et barre de connexion.

6.1.2 Pour l'essieu 3 : vérin hydraulique piloté par électronique (ECU) relié aux roues par l'intermédiaire de levier et barre de connexion.

6.2 Diamètres de braquage hors tout (m) :

versions 35 -- 37 -- 39 -- 41 -- 43 -- 45 --

Diamètre 15,06 15,58 16,09 16,62 17,14 17,66

7 FREINAGE A COMMANDE ELECTRIQUE EBS

7.1 Frein de service : système de freinage électropneumatique à gestion électronique composé de :

- 2 circuits indépendants entraînés pneumatiquement agissant respectivement sur les 2 essieux à diagramme des freins de l'essieu 1, et sur les 2 essieux de freins de l'essieu 2 et de l'essieu 3.

- 1 circuit de commande électropneumatique superposé aux circuits pneumatiques.

7.2 Répartiteur de freinage : non. Fonction gérée électriquement pour chacun des trois essieux.

7.2.1 Dispositif antibloqueur des roues : oui. Intégré au système de freinage électropneumatique à gestion électronique, catégorie 1 (1 capteur par roue).

7.2.2 En option, dispositif anti-patinage de roue (ASR) : (intégré au système de freinage électropneumatique).

7.2.3 En option, fonction de contrôle des usures de garnitures de freins (WCS) : par capteur d'usure sur chacun des ébrans de freins

7.2.4 En option, ESP : contrôle de trajectoire et anti-remorquage.